

DEPARTEMENT DES COTES-DU-NORD

PERIMETRES SENSIBLES ENTRE TERRE ET MER...

*Les ajoncs éclatants, parure du granit,
Dorent l'âpre sommet que le couchant allume ;
Au loin, brillante encor par sa barre d'écume,
La mer sans fin commence où la terre finit.*

J.-M. DE HEREDIA,
Les Trophées, Soleil Couchant.

BIBLIOTHÈQUE
LA RETRAITE LANHION



455

SOMMAIRE

	Page
PREFACE	3
Charles JOSSELIN, Président du Conseil Général des Côtes-du-Nord	
LE LITTORAL CONVOITE	5
UNE ACTION DEPARTEMENTALE	7
1. Acquérir	9
2. Réhabiliter, ouvrir au public	11
3. Gérer, informer	13
DE PLESTIN-LES-GREVES A LANCIEUX :	
LES OPERATIONS LES PLUS SIGNIFICATIVES	15 à 103
De Plestin-les-Grèves à Perros-Guirec	17 à 51
De Louannec au Trieux	53 à 89
De Paimpol à Erquy	73 à 89
De Fréhel à Lancieux	91 à 103
POSTFACE	105
Albert LACOLLEY, Préfet des Côtes-du-Nord	

« L'Armor mérite vraiment son nom. La mer y est partout en vue. Elle multiplie le contact avec la terre ferme, en s'insinuant par mille découpures... C'est par mer que sont venus d'Irlande et du pays de Galles ces Bretons qui ont donné leur nom au pays et y ont imposé le parler encore conservé dans les campagnes... »

De MARTONNE.

C'est la région de la lande... Certes, nous n'avons rien de comparable, ni dans le Sud de Lanvaux, ni à celles du Finistère ; pourtant « elles sont d'une sorte d'isolement par leur misère, ces étendues désertées... On les répute stériles parce qu'elles ne produisent que ce qu'il leur plaît et seulement au gré de leur fantaisie vagabonde ; mais que le profusion, quelle exubérance de vie dans cette stérilité ! A la saison chaude l'atmosphère est saturée des subtils arômes qu'elles exhalent, de ces « odeurs fines » et variées par les auteurs de nos chansons populaires, et qui sont proprement le parfum de la Bretagne. l'essence même du philtre breton. Mais la grande poésie, le charme souverain de la lande, c'est sa solitude, une solitude qu'on ne rencontre au même degré nulle part ailleurs... »

A. LE BRAZ - La Bretagne.

BIBLIOTHEQUE
LA RETRAITE - LENHON



« Sauver notre patrimoine

La réputation du littoral des Côtes-du-Nord n'est plus à faire. Depuis de nombreuses années déjà, des sites aussi prestigieux que le cap d'Erquy, le cap Fréhel, les rochers de Ploumanac'h ou les estuaires du Jaudy et du Trieux, ont impressionné les milliers de milliers de touristes. Il fallait sauver ce patrimoine. Pour s'en donner les moyens, le département a été classé en Périètres Sensibles. Cela signifie que, depuis cette date, toutes les personnes qui construiront des maisons dans les communes littorales doivent acquitter une Taxe Départementale d'Espaces Verts versée au département. C'est grâce à cette taxe que le Conseil Général peut protéger certains espaces littoraux et les ouvrir au public.

Bien sûr, vous vous demandez si cette taxe n'est pas détournée de son but originel. Vous voulez savoir où va cet argent. Eh bien, cette plaquette n'a d'autre ambition que de répondre à vos légitimes interrogations. Elle entend vous montrer à quoi sert cette taxe et vous dire comment le département protège le littoral.

N'allez pas imaginer pour autant que ce premier bilan qui rend compte de la gestion de ces fonds est une sorte de point final. La protection et la gestion de la nature sont œuvre de longue haleine et l'action entreprise par le département jusqu'à présent peut même être considérée comme un point de départ.

En effet, entre terre et mer, l'espace littoral est limité, fragile, sans cesse travaillé, grignoté, érodé par la mer, sans cesse menacé par la terre et aussi, singulièrement, par les hommes qui la peuplent.

Il faut d'abord que nous nous remettons en cause, nous, les habitants de cet espace. Nous qui nous approprions cette côte, qui la soumettons à nos besoins immédiats ou à nos plaisirs sans toujours songer à l'avenir. La vie triplante des cités nous conduirait naturellement à chercher refuge et tranquillité dans les espaces sauvages. Mais cette nature vierge, nous la dénaturons, nous la menaçons, et par là même, nous nous menaçons. Car pour survivre l'homme a besoin aussi que lui survive, intacte, la nature qui l'entoure, que la faune et la flore ne soient pas partout domestiquées, sélectionnées, organisées en fonction des nécessités du moment. Il nous faut penser aux générations futures et leur léguer préservé le patrimoine qui est aujourd'hui le nôtre. Pour satisfaire cette ambition, il ne suffit pas de protéger ceci, d'interdire cela, il faut aussi que chacun de nous prenne conscience de sa responsabilité en ce domaine. C'est seulement à ce prix que l'action du département prendra tout son sens.

Puisse cette plaquette vous aider à redécouvrir les richesses de notre beau littoral. Apprendre la nature, c'est déjà la respecter. Il importe donc d'informer, d'éduquer. Voilà toute l'ambition de l'action entreprise par le Conseil Général depuis 1972. »

Charles JOSSELIN

Député des Côtes-du-Nord
Président du Conseil Général

LE LITTORAL CONVOITE

A trop vouloir contempler la mer, l'homme s'est accaparé le littoral. Au cours de ces dernières années, il s'est construit vingt mille résidences secondaires par an dans les communes littorales. Quand on sait qu'il suffirait de deux cent vingt mille maisons d'une façade de vingt-cinq mètres pour occuper la totalité des côtes françaises et que déjà 51 % de nos rivages sont urbanisés, on mesure toute l'ampleur de ce phénomène auquel la Bretagne n'a pas échappé, loin s'en faut. Contrairement à certaines idées reçues, elle est même la région de France qui dispose du plus faible pourcentage de côte restée à l'état naturel. Ainsi le littoral des Côtes-du-Nord, pour ne citer que cet exemple, est-il urbanisé à 70 %.

Cette urbanisation outrancière est évidemment préjudiciable à l'équilibre naturel d'une zone marine et terrestre particulièrement riche sur le plan écologique. Dans les estuaires, les marais, les zones humides en général, se reproduisent de nombreuses espèces animales et végétales. Les dunes accueillent une multitude de micro-organismes tandis que des oiseaux rares trouvent souvent refuge dans les rochers. Enfin, dans l'espace marin, les herbiers constituent le lieu privilégié et indispensable des frayères de poissons.

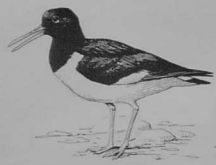
L'aménagement de l'espace littoral doit donc prendre en compte les impératifs de protection de la nature. Il doit maintenir certains sites et paysages à l'état naturel et veiller au maintien des équilibres écologiques. Pour ce faire, les pouvoirs publics s'attachent bien sûr à faire appliquer les réglementations en vigueur : loi de 1930 sur la protection des sites, loi sur la protection de la nature, plan d'occupation des sols. Mais ils peuvent aussi acquérir des espaces naturels et cette politique foncière est même devenue l'un des éléments essentiels de leur action. Une action rendue possible au plan national par la création d'un Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (établissement public créé en 1976) et au plan départemental par la législation des Périmètres Sensibles appliquée aux Côtes-du-Nord depuis 1972.



Evolution du lissage de Lanseur sur la dune



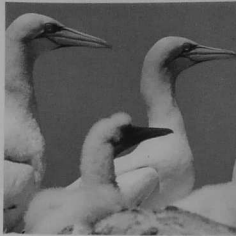
Publicité sur la route départementale entre Lanseur et Pleslin-les-Grèves.



Hultrier-pâle, limicole nicheur sur nos côtes.



Sterne se préparant à plonger.



Cormorans - Photo C. R. D. P. Cien.



Euphorbe maritime jaunâtre.



Orchis pyramidale rose.

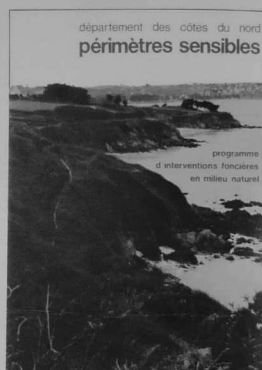
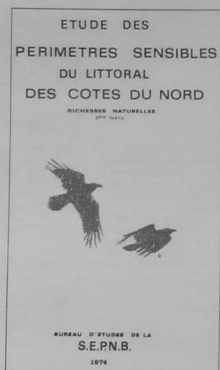


De gauche à droite : Macareux moine, Guillemot de Troil, Pingouin torde.

UNE ACTION DEPARTEMENTALE

Depuis 1972, le Conseil Général des Côtes-du-Nord a donc décidé de mener une politique foncière d'acquisition des grands espaces Sensibles. Cette dernière assure au département d'importants moyens (trois à quatre millions de francs) apportés par la taxe départementale d'espaces verts prélevée sur les constructions neuves dirigées à l'intérieur des Périmètres Sensibles. La politique ainsi menée dans le département en coordination avec le Conservatoire de l'Espace Littoral concerne essentiellement le bord de mer. Il s'agit là d'une politique cohérente dont le Conseil Général a fixé en 1980 le programme global qui doit aboutir en cinq ans à l'acquisition d'une quarantaine de sites représentant un millier d'hectares.





Les études de référence...

1. acquérir

Cette politique d'acquisition est destinée à contenir la pression de l'urbanisation là où la réglementation résiste mal aux convoitises, mais elle doit surtout permettre de réhabiliter certaines zones naturelles détériorées par l'impuissance ou la négligence de leurs propriétaires. Elle peut conduire enfin à ouvrir les plus beaux sites aux publics.

Pour mener à bien cette action, le département recourt à l'arsenal juridique que le législateur a mis à sa disposition : il peut ainsi définir une zone de préemption, ce qui lui assure un droit de priorité en cas de vente, il engage des négociations systématiquement avec les propriétaires des sites concernés ; pour les sites exceptionnels il peut même engager une procédure d'expropriation.

- Ces différentes démarches auront permis au 1^{er} janvier 1982 :
- d'acquérir trois cents hectares ;
- d'en négocier cinq cents pour le département (dont cent vingt environ dans le cadre d'une déclaration d'utilité publique) ;
- d'en négocier cinq cents autres pour le Conservatoire du Littoral ;
- d'en inscrire enfin cinq mille trois cents en zone de préemption pour trente-deux communes dont trente sont littorales.

Une fois acquis, ces terrains seront définitivement inclus dans le domaine public départemental.



Accès piéton pour les dunes de Bag pen ar prat - Pleumeur-Bohou



Panneau à l'entrée du Domaine départemental

2. réhabiliter, ouvrir au public

Dans la mesure où l'équilibre écologique des terrains justifiant une acquisition est souvent menacé, il importe de prendre à leur égard les dispositions de sauvegarde et de réhabilitation qui s'imposent. L'acquisition en Périmètres Sensibles et les moyens financiers qui sont assortis à cette procédure permettent de reconstituer l'état naturel d'un site et de créer des aménagements autorisant à la fois le maintien de la qualité originelle du site et l'accueil des visiteurs.

Afin de marier harmonieusement ces deux impératifs souvent contradictoires, le Conseil Général fait procéder à des bilans écologiques qui définissent avec précision les contraintes naturelles et permettent d'apprécier le niveau de dégradation. Ainsi les mesures de sauvegarde qui s'imposent peuvent-elles être prises.

Il ne reste plus ensuite qu'à définir un programme d'aménagement. Celui-ci est intégralement financé par le département. Il exclut pour ces espaces une utilisation qui serait réservée à une catégorie particulière d'usagers. Il y interdit toute construction et toute activité commerciale ou financière. Ne sont autorisés que les aménagements strictement nécessaires à la préservation de l'espace naturel et à son équilibre écologique.

Trédrez-Loquémeau

Le conseil général en visite au Dourven

Le conseil général départemental, présidé par M. Charles Josselin, a effectué un voyage général de Trédrez-Loquémeau, le 25 août 1981, sous la conduite de M. Yves Dugué, conseiller général du canton de Trédrez-Loquémeau, qui représente le Département de l'Équipement et de la Route. Les membres du conseil général ont été reçus par M. Yves Dugué, conseiller général du canton de Trédrez-Loquémeau, qui représente le Département de l'Équipement et de la Route. Les membres du conseil général ont été reçus par M. Yves Dugué, conseiller général du canton de Trédrez-Loquémeau, qui représente le Département de l'Équipement et de la Route.

Après avoir visité l'île Four, les membres du conseil général ont été reçus par M. Yves Dugué, conseiller général du canton de Trédrez-Loquémeau, qui représente le Département de l'Équipement et de la Route. Les membres du conseil général ont été reçus par M. Yves Dugué, conseiller général du canton de Trédrez-Loquémeau, qui représente le Département de l'Équipement et de la Route.

Extrait de Ouest-France le 25 août 1981

Épuration Normande Sensibles au Dourven



Le village de pêche de Trédrez-Loquémeau



Épuration Normande Sensibles au Dourven

Le conseil général du département de l'Équipement et de la Route a effectué un voyage général de Trédrez-Loquémeau, le 25 août 1981, sous la conduite de M. Yves Dugué, conseiller général du canton de Trédrez-Loquémeau, qui représente le Département de l'Équipement et de la Route.

Après avoir visité l'île Four, les membres du conseil général ont été reçus par M. Yves Dugué, conseiller général du canton de Trédrez-Loquémeau, qui représente le Département de l'Équipement et de la Route.

Extrait de Ouest-France le 25 août 1981

Épuration Normande Sensibles au Dourven

3. gérer, informer

Une fois les phases d'acquisition, d'aménagement et de réhabilitation effectuées, il est rare qu'un espace naturel puisse se maintenir en l'état par lui-même. La conciliation des fonctions naturelles de ces espaces avec leurs fonctions touristiques et sociales nécessite qu'une gestion soit assurée : entretien, maintenance des aménagements, surveillance... Par ailleurs, l'un des aspects les plus importants de la mise en valeur d'un site naturel est la possibilité d'informer et de donner les moyens d'une éducation du public.

Mais ces problèmes se posent en des termes nouveaux aux collectivités locales, communales ou départementales. La gestion de ces espaces concilie des espaces verts sont en général inadaptables. De plus, il ne s'agit pas là d'assurer une gestion économique à court terme mais de mettre en place les moyens d'une gestion patrimoniale des ressources naturelles. Les mécanismes et les techniques de ces tâches sont à inventer.

De nombreuses expériences sont en cours à ce propos en France et une réflexion importante est menée par le Conservatoire de l'Espace Littoral au niveau national, et dans le département des Côtes-du-Nord par le Conseil Général.

- Dans l'immédiat, plusieurs constats peuvent être faits
 - la prise en charge technique de la gestion ne pourra se faire qu'en utilisant l'ensemble des moyens existants et avant tout ceux des communes et des syndicats de communes
 - la coordination des initiatives de gestion devra être assurée
 - l'information du public et la pédagogie de l'espace naturel sont un objectif essentiel de l'action en cours. Une part des moyens financiers disponibles doit être réservée à ces tâches.
- Ces problèmes devront être résolus globalement au niveau d'ensembles géographiques homogènes.

DE PLESTIN-LES-GREVES A LANCIEUX
Les opérations les plus significatives



LA CORNICHE BRETONNE
Vue d'avion

« La surface pléniplanée, presque horizontale, l'altitude variant entre 75 et 105 mètres, est entaillée par la vallée étroite du Léguer : pentes raides, impression de vigueur du relief.

« À marée basse, une zone de vase découvre. Ici, la mer s'infiltré jusqu'à Lannion plus qu'elle ne s'y étale. [...]

« Malgré la proximité de Lannion, la vallée et ses abords sont peu humanisés : quelques fermes, de petits hameaux. Les villages sont franchement installés sur le plateau : Sersel au nord, Plovec'h au sud. Il est vrai qu'aucune route ne suit les rives du Léguer jusqu'à l'estuaire. Seuls des raccords vicinaux parmi des départementales viennent desservir les fermes du bord de plateau. Les sites de l'estuaire sont mieux pourvus : Beg Léguer, le Yaudet.

« Le bocage paraît plus dense près du rivage que dans le voisinage de Lannion : les parcelles sont plus petites (il est probable que des vents dominants ?). L'aspect verdoyant du paysage provient davantage du bocage que de la présence de bois : une exception, au sud de Ploumeur-Bodou où les ruisseaux sont ponctués d'une ligne de végétation mieux soignée.

« Un œil averti aurait le plaisir de découvrir vers le sud-est le très beau manoir de Coat-Trédrez.

« La pointe de Douvren oblige l'estuaire à s'ouvrir N-N-O. Locquémeau reste sur le plateau mais son petit port s'abrite derrière la pointe de Séhuc. [...]

« De la pointe de Sersel à la pointe de Bihit qui annonce Trébeurden, la lande le dispute au bocage. La côte est peu hospitalière : les falaises du vieux socle trégorrois sont d'une beauté austère, elles atteignent 60-70 mètres.

« Un essai d'exploitation touristique : la plage de Beg Léguer (parking très, trop apparent).

« La plage de Treameur s'encadre entre la pointe de Bihit, l'Îlot du Castel et l'Île Milliau. Une profusion d'écueils surgit au N-N-O. Les parois émergées se défilent parfois avec, mal, des roches immergées : toutes les nuances du bleu et du vert se confondent.

« L'extension du village de Trébeurden bascule vers les plages, la vie de pêche et le tourisme s'associent à la fonction agricole.

« De Trébeurden à Ploumanac'h, on découvre l'une des côtes les plus déchiquetées, les plus « en broderie » de la Bretagne.

« La côte rocheuse est basse, elle semble éclater et se pulvériser. On aura juste le temps de situer la Crève Blanche, Cuz Puez et l'Île Remote, voici Ploumanac'h, le site caractéristique de l'Île Costarès avec son château, le chaos de rochers de granit rose.

« À la densité des îles, îlots, écueils en mer, répond une croissance de la densité des constructions sur terre, mais les bourgs de Trégarstel et de La Clarté se sont développés plus modérément sur le plateau, à environ 1 km de la mer. »

« Découverte aérienne des Côtes d'Armor »
Comité d'Accueil de l'Enseignement Public - 1973.

1. de Plestin-les-Grèves à Perros-Guirec

1. Le Grand Rocher
2. La côte de Saint-Michel
3. Les falaises de Kervogon
4. Le Douvren
5. Le Yaudet
6. Beg Léguer
7. Gostajorn
8. Bihit
9. Milliau
10. Le Quellen
11. Milin ar Lann
12. Noteno
13. Le bois de Ploumeur-Bodou
14. Ploumanac'h
15. La pointe du Château



LE GRAND ROCHER Plestin-les-Grèves



Le Grand Rocher est un de ces sites fabuleux où le naturel côtoie le surnaturel, où le futur télescope le passé. Du haut de ses quatre-vingt-quatre mètres, ce promontoire rocheux domine l'immense plage de la Lieue de Grève. Le panorama qu'on y découvre est si grandiose que tous les grands mythes celtiques s'y sont donnés rendez-vous. La mer y est si impressionnante les jours de tempête que les Bretons l'ont baptisé « Roc'h al laz », le rocher du meurtre. Ce qui n'effraie pas outre mesure les amateurs de delta-plane qui n'hésitent pas à aller y prendre leur vertigineux envol.

Mais le Grand Rocher n'est pas seulement une belle carte postale. La faune et la flore marines et terrestres y sont également très riches. On y trouve des herbiers à zostères, des massifs boisés tout à fait étonnants dans une zone littorale où la forêt est rare, des vallées verdoyantes (celles du Yar et du Roscoat). Des oies bernaches et des limicoles y viennent hiverner.

L'acquisition de ce site a été engagée par le département en 1980 sur une superficie d'une quarantaine d'hectares. Les deux tiers de cet espace sont déjà devenus domaine public. Ce site sera géré de telle sorte qu'il puisse conserver ses caractéristiques naturelles : des sentiers de piétons conduisant à des « points de vue » vont y être aménagés. En outre, les bois qui avaient été excessivement exploités au profit des résineux vont être réhabilités.



Aménagement d'escalier au Grand Rocher.



LA COTE DE SAINT-MICHEL
Saint-Michel-en-Grève

Entre Le Roscoat et Saint-Michel-en-Grève, tout au fond de la baie de Saint-Michel qui découvre sur près de deux kilomètres, une falaise morte surplombe les maisons du front de mer. Ce coteau a été partiellement détruit par le feu et l'on y trouve encore quelques squelettes d'arbres calcinés. La partie épargnée par l'incendie n'ayant pas été entretenue, le sous-bois y est dense et envahi par les ajoncs de sorte que la promenade y est très difficile.

Le reboisement du secteur brûlé et l'aménagement de sentiers et de points de vue y seront d'autant plus utiles que cette région connaît une importante concentration touristique.



LES FALAISES DE TREDREZ
Trédrez

Bordé de falaises dont les plus élevées culminent à 61 m (Bag ar Neon) et à 73 m (Bag ar Forn), le littoral de Trédrez constitue un site pittoresque et réputé. La fréquentation touristique estivale y est pourtant très faible, sans doute à cause de l'absence de route littorale. Il est remarquable que les habitations anciennes soient situées le long de la route joignant Locquémeau à Toul ar Villin, soit à environ 1 km de la côte. Cet ensemble naturel constitue ainsi l'un des grands espaces littoral les plus « sauvages » du département. La « Côte des Bruyères », symbole touristique de ce secteur, trouve là le dernier refuge de son image.



LE DOURVEN
Trédrez-Loquémeau

C'est en 1976 que le Conseil Général des Côtes-du-Nord a acquis le domaine du Dourven qui couvre une superficie de sept hectares de landes, de bois, de pâtures...

Situé au cœur de la baie de Lannion et à l'extrémité de l'estuaire du Léguer, il constitue un point d'observation idéal pour apprécier toutes les richesses de cette région, des falaises du Trégor jusqu'à l'île de Batz que l'on peut découvrir par beau temps. Un parc naturel et pittoresque offre enfin au visiteur une promenade agréable. Le Dourven est sûrement l'un des plus beaux sites trégorrois ouverts au public.

Une maison, située au milieu du domaine et actuellement habitée par une gardienne, accueillera dans les années à venir des expositions sur la mer et le littoral. Elle pourra également servir de centre permanent d'initiation à la nature, contribuant ainsi à informer les visiteurs sur les richesses naturelles du littoral. Ce projet pourrait voir le jour dans le cadre global des activités de gestion de l'ensemble des sites acquis sur la baie de Lannion.





1. Le parc du Dourven a été aménagé en 1980 et 1981. Ces travaux ont consisté essentiellement à faciliter la circulation des piétons, à interdire l'accès des véhicules et à faire disparaître les installations inutilisées qui obstruaient le site. La gestion forestière entreprise en 1981 — diversification des essences et notamment plantation de feuillus — se poursuivra dans les années à venir.
2. L'acquisition, l'aménagement et la gestion du Dourven sont financés par les fonds de la Taxe Départementale d'Espaces Verts. Cette taxe est affectée à un budget spécifique du département. Les acquisitions réalisées avec ces fonds et incorporées dans le domaine public ont un caractère inaliénable.
3. Le Corps de Garde à la pointe du Dourven.





LE YAUDET Ploulec'h

Le site du Yaudet n'est pas une pointe ordinaire offrant seulement un joli point de vue sur l'estuaire du Léguer. Ce promontoire a surtout un passé aussi riche que mystérieux. Il semble en effet qu'il a été successivement occupé par le peuple des mégalithes, les Celtes, les Gaulois qui en auraient fait un camp retranché — un oppidum datant de cette époque en couronne le sommet — et les Romains qui y auraient édifié une véritable place forte dont ils auraient fait, au V^e siècle, la capitale de la cité des Osismes.

De ce riche passé historique ne subsistent plus aujourd'hui que quelques vestiges. Des retranchements de terre qui servaient de fortifications extérieures à l'oppidum sont particulièrement visibles derrière les hôtels-restaurants qui bordent la route d'accès de la pointe. Cette protection avait été doublée au III^e siècle d'un mur d'enceinte en pierres partiellement détruit, mais dont la partie nord a fait l'objet de fouilles partielles en 1953 et 1969. Autres traces de cette occupation : le Corps de Garde et le mur dit « des Pâcheries » dans la baie de la Vierge, dont on ignore toujours l'origine. Faut-il dire que le Yaudet n'a donc pas livré tous ses secrets.

Il importait de protéger cette réserve archéologique et c'est surtout dans ce but que le Conseil Général a décidé, à la demande de la commune, d'acquiescer dix hectares de ce site.





Brouyères à calame qui se développent dans les landes humides.



LES FALAISES DE BEG-LEGUER Lannion-Trébeurden

La mission du Conservatoire de l'Espace Littoral — créé par la loi du 10 juillet 1975 — est de mener une politique foncière de sauvegarde de l'espace littoral, de respect des sites naturels et de l'équilibre écologique dans les cantons côtiers. Les crédits d'Etat affectés à cette tâche ont permis, dans le cadre du VII^e Plan, d'acquérir près de quatorze mille hectares répartis sur l'ensemble du littoral français.

Dans les Côtes-du-Nord, le programme du Conservatoire approuvé en 1980

- concerne :
- les dunes de Landrefec-Bringuiller en Pleumeur-Bodou,
 - l'île Milliau, en Trébeurden,
 - les landes de Pors Mabo et de Serval,
 - les landes de Milin ar Lann en Trébeurden,
 - le bois de Pleumeur-Bodou,
 - les landes et marais de Noteno en Trébeurden,
 - le site de Ploumanach en Perros-Guirec,
 - le Gouffre en-Plougrescant,
 - l'île à Bois en Lézardrieux,
 - les landes et bois de Penhoat-Lancerf en Plourivo,
 - le site de l'abbaye de Beausport, en Paimpol,
 - l'île des Hébihens en Saint-Jacut-de-la-Mer.
- Une fois acquis, ces terrains deviendront inaliénables. Ils seront protégés, remis en état si nécessaire et ouverts au public.



GOASLAGORN
Lannion-Trébeurden



Bien qu'elle soit située en plein cœur de la zone touristique la plus fréquentée du département, bien qu'elle soit envahie durant tout l'été le long de la plage de Beg Léguer, la vallée de Goaslagorn est relativement peu connue dans sa partie haute. Son caractère sauvage et pittoresque risque toutefois d'être détérioré de par les pressions urbaines et touristiques qui se développent à sa périphérie : zone d'habitat d'Ar Zane, centre aéré au cœur de la vallée, abandon de certaines terres agricoles et plantations exclusives, à leur place, de résineux à très forte densité, diffusion du caravanning au pied de la vallée en liaison avec la plage, abandon de certains sentiers piétons, mauvais état des rives du ruisseau...

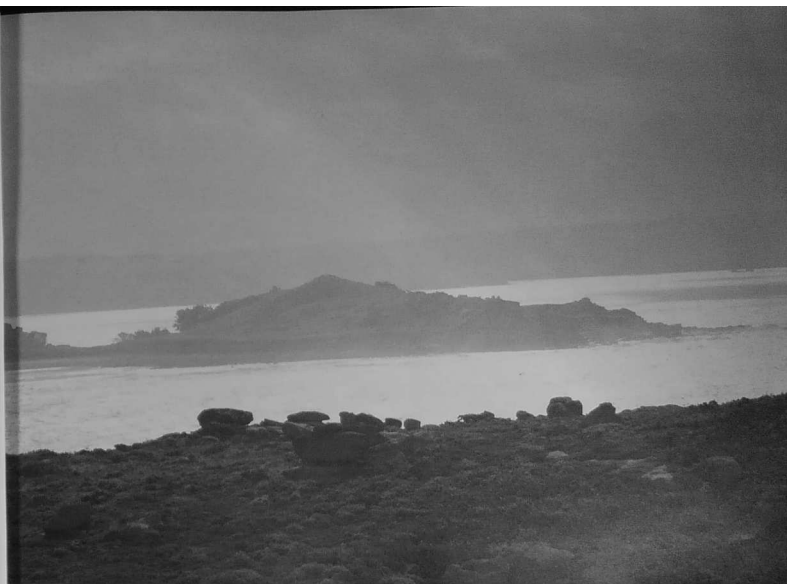
Ce constat a conduit à proposer une intervention foncière sur l'ensemble du site et vient en complément du projet du Conservatoire de l'Espace Littoral touchant au front de côte, depuis Beg Léguer jusqu'à Pors Mabou. La reconquête de l'espace agricole est là aussi un des objectifs de cette intervention : le pâturage des moutons sur l'ensemble du site devrait en effet permettre de lier : gestion de l'espace, ouverture au public et protection du patrimoine naturel et esthétique.



LA POINTE DE BIHIT
Trébeurden

La pointe de Bihit en Trébeurden est un des points forts du paysage naturel et sauvage des falaises de la baie de Lannion. L'ensemble de la presqu'île de la pointe de Bihit marque la limite nord de la zone non urbanisée de la baie, et s'insère dans l'ensemble des landes maritimes qui s'étendent de Saint-Michel-en-Grève à Trébeurden.

Cet espace particulièrement touristique est très fréquenté malgré les difficultés d'accès à la pointe : abandon des sentiers, dépôts divers qui prolifèrent. Ce conflit entre le caractère privé du site et sa fonction publique a conduit la commune de Trébeurden à demander que cet espace soit acquis par la collectivité.



L'ÎLE MILLIAU
Trébeurden



L'île Milliau offre un de ces paysages grandioses et pittoresques dont le Trégor est particulièrement riche. S'y côtoient les landes, les bois, les rochers, de petites vallées mais aussi les témoins de son histoire naturelle : une formation géologique originale, et de son histoire humaine : une allée couverte, une ferme abandonnée depuis de longues années. La présence de hérons cendrés, de cormorans et de guillemots, atteste enfin de la richesse ornithologique de l'endroit.

Le Conservatoire de l'Espace Littoral entreprend actuellement l'acquisition de cet îlot dont les terres agricoles pourraient retrouver leur vocation et dont les bâtiments, bien intégrés au paysage pourraient très bien accueillir des activités scientifiques ou pédagogiques en liaison avec l'environnement marin.

« L'île Milliau a une ferme d'une certaine importance et abrite un mouillage profond et sûr, même pour les navires de guerre. Elle dépendait anciennement de la terre noble de Penlan et fit partie de la donation faite à l'abbaye de Bégard par l'Espagnol CALOMNA. »

Extrait du Guide des Côtes-du-Nord - 1887.





Photo Daniel Collobert

LE MARAIS DE QUELLEN Trébeurden

Le marais de Quellen, situé sur la commune de Trébeurden, est une des rares zones humides des Côtes-du-Nord. Les eaux douces ruisselant du massif granitique et retenues par le cordon dunaire sur lequel passe une route côtière sont contenues dans une cuvette où s'est développé le marais.

Envahi par les roseaux et les saules, cette zone humide est en cours de comblement et d'appauvrissement, une situation aggravée par des dépôts divers et l'abandon de toute gestion des réseaux drainant l'eau vers la phragmitaie (zone où se développent les roseaux).

Cet ensemble naturel était menacé, aussi le Conseil Général a-t-il entrepris l'acquisition du marais pour une superficie de vingt-trois hectares. Cette opération menée en liaison avec la commune de Trébeurden, la Fédération de Chasse des Côtes-du-Nord et les associations de protection de la nature devrait permettre de préserver les caractéristiques originales de cette zone, d'y créer une réserve ornithologique et pédagogique destinée à informer le public sur le milieu naturel et les zones humides.

La gestion de ce marais sera assurée par la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne, sous le contrôle d'un comité de gestion regroupant le département, la commune, la S.E.P.N.B. et la Fédération de Chasse.





1 2

1. *Orchis laxiflora* (orchidée à fleurs lâches) se trouve dans les prés très humides.
 2. *Polygonum amphibium* (renouée aquatique) sous ses formes terrestres et aquatiques se trouve dans les eaux stagnantes.



3 4 5

3. *Equisetum arvense* (brêle), *mentha aquatica* (menthe aquatique), *Ranunculus acris* (renouée âcre). Un ensemble de plantes des prairies humides qui entourent la merne. Ces prairies assurent une production importante de graisses dont se nourrissent beaucoup d'oiseaux. Ces prairies représentent un terrain idéal pour le stationnement des bécasses.
 Les prairies sont les modestes représentants actuels d'un groupe de plantes qui connut son apogée voici quelque 300 millions d'années avec des arbres de taille semblable à celle de nos saules, pouvant former des peuplements importants parfois géants pour les cultures, elles ont un rôle économique négligeable.

4. **Hutte de rat musqué.** Le rat musqué cousin du castor et d'origine nord-américaine a été introduit en Europe au début du siècle. Il se nourrit de toutes sortes de végétaux, il fait des huttes, des canoës, de vases et faites surtout de roseaux. Les portées du rat sont importantes. La femelle a 12 à 15 petits par an. Ses principaux prédateurs et ennemis sont les belettes hermines et putois.

5. **Nid de poule d'eau.** La poule d'eau comme la fougère niche dans les joncs et les roseaux : elles sont sédentaires, elles volent peu et à courte distance. Elles plongent de la surface pour se nourrir de végétaux aquatiques, de larves d'insectes et de mollusques. Leurs prédateurs sont les renards, les rats, les putois, les busards des roseaux, etc.



MILIN AR LANN Trébeurden

Le site de Milin ar Lann constitue à proximité de l'archipel de l'île Grande le plus grand ensemble de landes littorales du Trégor. Leur homogénéité, leur superficie (près de 100 hectares) en font un élément essentiel du « puzzle écologique » de la région de Lannion.

Autrefois, ces landes étaient périodiquement mises en culture, selon le procédé archaïque de l'écobuage (en breton : marradeg). Il s'agissait de profiter de vents favorables pour déclencher des incendies contrôlés sur de vastes portions de terrain, puis de parachever à la houe (marr) le travail du feu. Le sol, fertilisé par les cendres, pouvait temporairement porter de maigres cultures avant de retourner à la friche. Peu à peu, ces pratiques ont été abandonnées et malgré les incendies accidentels, l'ajonc, le genêt et les bruyères ont pris le dessus, recouvrant l'ensemble de ces dizaines d'hectares de terre caillouteuse, d'où émergent quelques pitons de granit rose : Crech' Holen, où l'ancien moulin à vent a été remplacé par un château d'eau beaucoup moins esthétique ; Crech' Armor qui domine le hameau et les bonnes terres de l'Armor. Entre ces deux points hauts, une zone tourbeuse présente un élément de variété dans le paysage. Suivant le degré d'humidité du sol, la Bruyère Cendrée, la Callune et les Ajoncs font place à la Bruyère Ciliée puis à la Bruyère à quatre angles qui, mêlée aux mousses aquatiques (Sphaignes), participe à la formation de la tourbe. Cette lande humide est cependant menacée par une colonisation récente de pins maritimes.

L'action de la collectivité vise à protéger cet espace contre l'urbanisation, en particulier sur les pentes qui dominent la baie de l'île Grande et contre un éventuel défrichement agricole, mais aussi à gérer la nature pour en préserver les caractères originaux.



NOTENO Trébeurden

Depuis toujours, les zones humides : marécages, tourbières, vasières... ont été considérées comme hostiles à l'homme. Des sols mouvants et impropres aux cultures, une faune visqueuse, des insectes vecteurs de maladies, d'étranges feux follets : tout incite à la méfiance et à la crainte qui se matérialisaient souvent dans les légendes populaires sous la forme de gnomes, sorcières ou dragons...

Cet état d'esprit subsiste de nos jours et on continue à drainer ou remblayer — éventuellement avec des ordures — ces zones dont personne ne veut.

Et pourtant ces milieux naturels remplissent de multiples fonctions : rôle de filtrage, de régulation des cours d'eau, de nourrissage des oiseaux et des poissons ; lieux de repos des migrateurs ; terrain d'accueil d'une flore très spécifique grâce à un micro-climat qui assure ainsi le maintien d'espèces disparues de nos régions depuis longtemps.

Malgré cet immense intérêt, une récente étude de la Société d'Etude pour la Protection de la Nature en Bretagne montre que 45 % de la surface de ces zones humides ont disparu depuis un siècle en Bretagne, sans que pour autant ces pertes aient été compensées par de nouvelles productions significatives.

Le programme de sauvegarde des grands espaces naturels littoraux, mis au point par le Conseil Général touche donc aussi les principales zones humides littorales menacées.

Le marais de Noteno est l'un de ces espaces soumis à la pression économique générale sur le foncier, il est aussi menacé par la pollution des marées noires successives qui favorisent sa transformation en zone d'accueil de dépôts de toute sorte. Le Conservatoire de l'Espace Littoral a donc décidé, en 1980, d'intervenir sur ces terrains. Cette action vient compléter l'important effort entrepris pour restaurer l'ensemble des marais littoraux de l'île Grande.



LE BOIS DE PLEUMEUR-BODOU Pleumeur-Bodou



Les milieux forestiers jouent un rôle primordial dans les équilibres écologiques. Cependant, la forêt bretonne est peu abondante, morcelée et elle appartient à des propriétaires privés pour 90 %. Elle ne couvre que 10 % du territoire régional contre une moyenne de 23 % pour l'ensemble de la France.
En outre les grands bois sont presque absents du littoral des Côtes-du-Nord et, contrairement aux autres départements bretons, la forêt domaniale y est inexistante.

Le Trégor est un des secteurs où la pression touristique est la plus forte dans les Côtes-du-Nord. L'urbanisation littorale y est particulièrement importante et les espaces naturels sont d'autant plus essentiels.

Au cœur de cet ensemble, le massif de Pleumeur-Bodou est un véritable poumon vert de plus de 300 ha nécessaire au maintien de l'équilibre naturel du nord-ouest du département. Refuge d'une faune importante, principale zone d'accueil des bécasses notamment, le département et le Conservatoire de l'Espace Littoral en ont entrepris l'acquisition.

Sa gestion sera assurée en garantissant la pérennité des écosystèmes, tout en permettant une mise en valeur forestière et une ouverture au public.

« Les espaces boisés sont indispensables à l'équilibre physique de tous les organismes vivants (...). La disparition, ne serait-ce que d'une petite partie d'entre eux, peut représenter un dommage grave qui ne serait pas réparable immédiatement. » (Circulaire interministérielle du 8 février 1973.)





PLOUMANAC'H Perros-Guirec

Les rochers de Ploumanac'h ?...

Les formes curieuses des énormes rochers de granit rose, boules entassées en amas étranges, stimulent l'imagination. Certains ont du mal à n'y voir que le résultat d'une érosion normale et préfèrent trouver là les ruines de constructions de géants légendaires...

En fait, formes et couleurs ont une histoire connue.

Tout d'abord, il faut y voir les traces du volcanisme et de la constitution de chaînes de montagne à l'aurore des temps primaires. L'élévation considérable de la température en certains points, qui a résulté de ces mouvements a donné naissance à différents types de rochers, organisés en auréole autour d'un centre. L'île Grande, résultat d'une montée de roches granitiques en fusion à l'occasion d'un plissement datant d'environ 300 millions d'années, est un de ces points centraux ; les différentes couleurs de granit trouvent là leur origine. Cette formation joue aussi un rôle essentiel dans le découpage de sa côte.

Dans un second temps, l'érosion a fait son œuvre : le granit est en effet composé de quartz, de mica et de feldspath. Le feldspath se transforme en kaolin qui est lessivé par l'eau et le résidu de quartz donne le sable que les pluies ou les vagues emportent. Ainsi, peu à peu, la pierre se façonne et présente des aspects surprenants. Mais l'érosion a été ici très vigoureuse parce que le granit rose est une roche à gros grains (porphyroïde), plus facilement dissociables.

Il en va différemment dans les autres séries de roches formées autour de l'île Grande où l'érosion a été plus « classique » et a mis en valeur des granits durs plus homogènes et certaines roches volcaniques très résistantes. Ces points de résistance forment aujourd'hui les points : du Château, de Bihit..., les écueils, récifs, îlots ruiniformes qui sont les lieux de prédilection pour l'accueil des oiseaux en Baie de LANNION.

L'originalité du paysage de Ploumanac'h en fait ainsi l'un des hauts lieux touristiques du Trégor et de la côte de Granit Rose.

Mais l'afflux des touristes conduit progressivement de nombreuses propriétés à se clore. Par ailleurs, le morcellement des terrains rend difficile une gestion d'ensemble de ce patrimoine national.

Le Conservatoire de l'Espace Littoral a donc décidé d'intervenir pour permettre à cet ensemble de conserver son cachet.



*LA POINTE DU CHATEAU
Perros-Guirec*

La Pointe de Trestrignel constitue l'extrême avancée de l'ensemble de la masse rocheuse sur laquelle s'est installé le village de Perros-Guirec et qui sépare l'anse de Perros-Guirec de l'anse de Ploumanac'h.

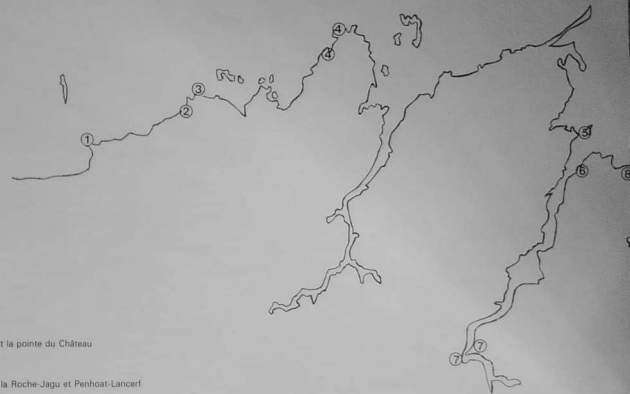
Cette situation privilégiée donne à ce promontoire un intérêt particulier. En effet le panorama y est exceptionnel tant vers les landes de Ploumanac'h ou de Trélevren, que vers l'archipel des Sept-Iles. De ce fait la fréquentation du public y est intense. Ce secteur de roches et de landes encore vierge et sauvage, au sein d'un ensemble urbanisé très dense doit rester libre d'accès au public.



« Vous les connaissez, ces villages de l'Armor trégorroise : ils se ressemblent tous. Une seule rue, avec, d'un côté, une rangée de maisons basses orientées vers le large, et, de l'autre côté, la grève, jonchée d'énormes troupeaux de roches ou parsemé d'une mosaïque de galets : tel est le type à peu près unique de tous les petits ports de cette région... Mais, par exemple, ce que vous cherchez, vainement ailleurs, c'est le prodigieux caractère d'îles qui s'est comme égrené le long de cette côte. Où que vous portiez le regard, dans la direction du nord, de l'est et du ponant, ce ne sont que deux silhouettes grandioses éparpillées sur le miroir des eaux. D'autres, comme la grande cravatte chausse de Tomé, semblent des promontoires détachés, d'hier d'aujourd'hui, du continent dont ils ne sont proprement séparés qu'à mer haute. D'autres, comme Bruk, Groguez, Saint-Gildas, Enec-Kreiz, s'échelonnent parallèlement au littoral, ainsi qu'un brise-lames gigantesque qui en pres côtes de la Manche se heurtent et violemment s'usent. Un troisième groupe, enfin — celui des Sept-Îles, — s'aventure hardiment au large et semble un chœur de cétacés préhistoriques se jouant à fleur d'horizon. »

A. LE BRAZ, *Fille de fraudeurs.*

2. De Louannec au Trieux



1. Port Lépine
2. Le Lanuy
3. Le Rocher du Voleur
4. Pors-Scarff - Le Gouffre et la pointe du Château
5. L'Île à Bois
6. Roch an Evned
7. Les méandres du Trieux : la Roche-Jagu et Penhoat-Lancerf
8. Le Rohou

PORT LÉPINE
Trélévern

Le site de Port Lépine a fait l'objet depuis de nombreuses années de bien des convoitises. Des projets importants de mairas ont même vu un début d'exécution. Le dôme lui-même est entièrement équipé en desserte E.D.F. : des coffres avec compteurs marquent de-ci de-là l'emplacement des maisons qui devaient voir le jour...

Fort heureusement le projet n'a pas été réalisé dans son ensemble, l'essentiel est encore préservé. Mais ce site est maintenant abandonné totalement en l'attente de jours plus fastes... Les sentiers deviennent impraticables, le point de vue remarquable dont on bénéficiait du haut de la butte est maintenant impossible, des dépôts divers apparaissent, le pied de la colline — une dune — est transformé en carrière sauvage, le long de la côte vers Louanec des terres agricoles sont abandonnées.

Pour l'essentiel, le site appartient à une seule Société Civile Immobilière. Avec l'accord de la commune, l'acquisition du site a été décidée par le Conseil Général.



LE LAUNAY
Penvenan

Constitué d'une dépression barrée par un cordon de galets qui s'appuie sur une dune et retient les eaux douces, le Royau est un des plus grands marais des Côtes-du-Nord. Son intérêt est tout à la fois archéologique, botanique, zoologique et géomorphologique.

Des sépultures datant de l'âge de fer ont été découvertes sur la dune. Sur ce site, voisinent les végétations propres aux marais, aux dunes, aux galets (le chou marin par exemple). Des renards, des loutres, des oiseaux de mer y trouvent refuge. Enfin les formes du relief y ont des caractéristiques très particulières.

Malheureusement ce site subit les assauts de l'urbanisme et du tourisme. La végétation de la dune est dégradée par le camping. La périphérie du marais est encombrée de débris de constructions et de remembrement. Le marais lui-même fait l'objet de drainages importants destinés à sa mise en culture intensive. A l'évidence, ces travaux appauvrissent un site dont le cordon de galets a déjà souffert des allées et venues provoquées par les marées noires.

Il faudrait gérer cet espace et lui permettre de retrouver son intégrité. Il faudrait donc envisager rapidement la mise en réserve naturelle du site ou son acquisition par le Conservatoire de l'Espace Littoral ou le département.



LE ROCHER DU VOLEUR
Penvenan

L'urbanisation intensive de la côte a progressivement réduit l'accès du littoral dans le secteur de Penvenan à quelques sites très limités qu'il faut impérativement laisser libres d'accès.

Parmi ceux-ci, le Rocher du Voleur, en Port-Blanc, est une des curiosités naturelles du littoral nord du Trégor. On y a un point de vue privilégié sur l'archipel de Port-Blanc.



LE GOUFFRE ET LA POINTE DU CHATEAU Plougrescant



Le Gouffre



Pors Scarff

Le littoral de Plougrescant possède quatre intérêts majeurs :

Géomorphologique (formes du relief) : sous l'action de la houle, des éléments mobiles, à partir d'obstacles rocheux, s'accumulent et forment des bancs de galets et de graviers, de manière originale. Ils peuvent s'allonger jusqu'à relier la terre à des îlots, donnant ainsi naissance à des tombolos. Parfois l'importance d'un îlot rocheux permet la création d'un double tombolo qui, alors, emprisonne un étang : c'est le cas de l'étang du Gouffre à Plougrescant, qui abrite une faune et une flore très intéressantes.

Floristique : les levées de galets accueillent une série de végétaux dont le plus original - le chou marin, présente le long du littoral de Plougrescant, le plus beau peuplement de France. Les racines de cette plante, qui plongent jusqu'à soixante centimètres dans le cordon de galets, stabilisent ainsi cette formation.

Géologique : il s'agit surtout des chaos de granit rose de Pors Scarff.

Paysager : les formes du relief, la lande, les récifs et l'extrême découpage de la côte offrent de vastes espaces encore libres d'accès.

Le Conservatoire de l'Espace Littoral a décidé d'intervenir sur le Gouffre et Pors Bugalé afin de développer une action particulière de la communauté qui fasse que l'ouverture au public de ces secteurs ne se limite pas au seul sentier littoral.



L'ÎLE A BOIS
Lézardrieux

L'Île à Bois barre pour partie l'embouchure du Trieux en Lézardrieux. Rattachée en fait à la terre par un cordon dunaire (appelé par les géographes tombolo), ce site était autrefois ouvert au public. La promenade est en effet très belle sous les bois, et le panorama sur l'archipel de Bréhat vers le nord-est et vers l'estuaire du Trieux au sud mérite le coup d'œil.

Aujourd'hui l'Île est privée, interdite au public. Aussi, afin d'en assurer l'accès permanent, le Conservatoire de l'Espace Littoral a-t-il décidé d'acquérir une partie de ces terrains.





*ROCH AN EVNED
Ploubazlanec*

Du site préhistorique de la Roche-aux-Oiseaux aux bois de la Roche-Jagu, et de Penhoat-Lancerf à l'abbaye de Beauport, le Conseil Général des Côtes-du-Nord et le Conservatoire de l'Espace Littoral ont engagé une action foncière coordonnée.

Cette politique sur les milieux naturels touche des espaces souvent grandioses, d'une beauté étonnante, dont l'ouverture au public doit être assurée sans équivoque.

Dans ce secteur, l'action foncière s'exerce essentiellement à travers l'instauration de vastes zones de préemption qui assurent au département un droit de priorité à l'occasion des ventes de terrains.



LES MEANDRES DU TRIEUX La Roche-Jagu et Penhoat-Lancerf Ploézal-Runan et Plourivo

Les landes et bois de Penhoat-Lancerf constituent l'un des plus grands ensembles naturels du littoral de niveau régional dont la préservation s'impose. La parcellisation du foncier, l'enrênement progressif ne permettent pas d'assurer une sauvegarde à long terme des équilibres naturels de cet espace. L'intervention systématique du Conservatoire de l'Espace Littoral sur près de 600 ha est donc engagée. Elle garantira la diversité du milieu naturel et son ouverture au public.

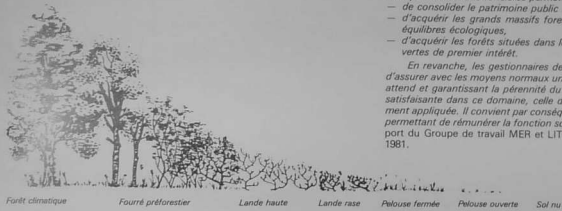
A cet égard, la protection de la forêt, le maintien de sa diversité, constituent un objectif essentiel de la politique d'intervention du département sur les espaces naturels. Près de la moitié du programme d'acquisition en Périmètres Sensibles concerne des espaces boisés.

Cette action prioritaire est conforme aux conclusions des travaux préparatoires à l'élaboration du VIII^e Plan:

« Les actions réglementaires devraient être complétées pendant le VIII^e Plan par des actions foncières permettant à la puissance publique :

- de consolider le patrimoine public existant,
- d'acquies les grands massifs forestiers nécessaires à la conservation des équilibres écologiques,
- d'acquies les forêts situées dans les sites de qualité ou dans les coupures vertes de premier intérêt.

En revanche, les gestionnaires de la forêt littorale ne sont pas en mesure d'assurer avec les moyens normaux une gestion à la mesure de ce que le public attend et garantissant la pérennité du manteau forestier. La législation la plus satisfaisante dans ce domaine, celle des Périmètres Sensibles, est insuffisamment appliquée. Il convient par conséquent de rechercher de nouveaux moyens permettant de rémunérer la fonction sociale de la forêt à sa juste valeur ». Rapport du Groupe de travail MER et LITTORAL - Commissariat général du Plan 1981.



De la lande à la forêt. Extrait de : « Landes littorales de Bretagne ». Laboratoire d'écologie végétale de Rennes, 1974.



- | | |
|---|---|
| 1 | 3 |
| 2 | 4 |

1. Dressé à pic sur la rive gauche du Trieux, le château de la Roche-Jagu a été acquis par le département en 1956.

C'est « maison forte », intermédiaire entre le château fort et le simple manoir commandant face au chaos et aux forêts de l'ancien château de Frenaudouf la rive triétoise du Trieux. Le château, en la part bonifiée, ouverte au public, sert de cadre à de nombreuses manifestations culturelles tout au long de l'année.

Le massif boisé qui jouxte cette propriété est la continuité du massif de Penhoat-Lancier qui s'étend sur la rive droite du Trieux. Ce bois est planté de beaux hêtres, mais il est peu entretenu depuis plusieurs années. Les sentiers pédestres mériteraient d'être balisés, des équipements périsériques au bois sont également nécessaires : parking, place de pique-nique, etc. C'est un aménagement d'ensemble du site à partir du château de la Roche-Jagu et de part et d'autre du ruisseau qui sera mis en œuvre lorsque la maîtrise foncière du site sera assurée par le Département et la Conservatoire.

2. Les landes de Lanmodez et le ranch « Traou Nez » de Plourivo.

4. La découverte de la vallée du Trieux en empruntant la micheline qui relie Guingamp à Paimpol est exceptionnelle. Il ne faut pas manquer l'occasion de faire cette promenade, c'est l'une des plus belles du littoral.



« En quittant Pontreux pour suivre la route qui de cette petite ville conduit à celle de Paimpol, je parcourus un canton d'abord fertile et bon cultivé, auquel succéda une vaste lande qui occupe une grande partie du territoire de la paroisse de Plourivo. Cette lande est célèbre par une grande bataille qui y fut livrée en 937 par le Duc de Bretagne Alain Barbe-Torte, aux Normands, que commandait un chef nommé Jason. Le saxon fut sanglant et dura tout le jour, d'une tradition qui existe encore dans la mémoire des habitants de Plourivo. Enfin les Normands, battus sur tous les points, furent accablés jusqu'aux bords du Trieux, et tous ceux qui ne furent pas immolés par le fer des Bretons furent précipités et noyés dans cette rivière. Cette victoire signalée fut la dernière par laquelle le Bretagne fut totalement délivré de la présence et des ravages des pirates du nord, qui depuis tant d'années y commettaient des excès et des desordres de tous les genres. Elle illustre le nom d'Alain Barbe-Torte, qu'elle fit proclamer à juste titre comme le libérateur de sa patrie, et pour en consacrer la mémoire, une croix fut érigée au milieu de la lande qui en avait été le théâtre. [...] »

Dans cette même lande de Plourivo que je parcourus alors, et dont la bryère aujourd'hui silencieuse et sombre avait été baignée jadis du sang de tant de Bretons, je rencontrai encore un autre monument fort ancien et non moins digne d'être observé que la croix de la victoire, c'était un château ou plutôt les vestiges d'un de ces anciens forts qui remontent aux premiers âges de la fortification à murailles maçonnées dans la Bretagne.

Ce château est connu dans la contrée, sous le nom de Castel-Auffret, parce qu'il fut bâti, dit-on, par un seigneur nommé Auffret qui, probablement, fut un ancien comte de Goello ou du moins un chef du pays qui constitua ce comté. »

Extraits de « Antiquités de la Bretagne » par M. LE CHEVALIER DE FREMINVILLE - 1831.

*LE ROHOU
Ploubazlanec*

Depuis la mer, le plateau de Rohou se présente comme un promontoire rocheux et boisé. Encadré par deux vallons de terres agricoles, à l'est et à l'ouest, il est limité au sud par le hameau qui s'étend au-dessus de la pointe de l'Arcouest. Ce site qui offre en outre une vue splendide sur l'archipel de Bréhat n'est toutefois pas ouvert à tous.

Aussi, en 1979, le Département a-t-il engagé une procédure d'acquisition de cet espace, afin d'en garantir la vocation d'espace naturel ouvert au public.



LA COTE OUEST
Vue d'avion

LA COTE EST
Vue d'avion

3. De Paimpol à Erquy

« Après la coupe de la vieille tour médiévale de Cesson on met le cap sur la pointe des Guettes : sur la droite se développe l'anse d'Yffrac.

Le spectacle change avec la marée. A marée basse c'est l'immense steppe de vase qui semble grésiller au soleil quand il est de la partie. La lourde draperie est piquetée de mouettes. A marée montante le front brillant des vagues mène ici un assaut rectiligne, là un ample mouvement tournant. Les bouçots abandonnés carré après carré, au large de la pointe des Guettes.

Le bourg d'Hillion ramassé autour d'un clocher élégant contraste avec la conquête dispersée du frange par des villas écossées et voisines. Le château de Bon-Abri se replie dans un bosquet, derrière un rideau de dunes.

Le ruban verdoyant de la vallée encaissée du Gouessant accentue le gris des masses envoyées de l'estuaire après le barrage du Pons-Rolland et la petite entrée électrique.

La côte devient inhospitalière et peu habitée : Jospiné, la Coctentin, Port-Morvan.

Le front des falaises n'est guère troué que par le ruisseau des coulétes et l'anse de Port-Morvan. Du belvédère de la Coctentin il faut descendre à la plage par un escalier devant un énorme rocher percé d'une spolie apparente.

Le port de Dahouët, dont l'entrée est gênée par des récifs, accueille les eaux de la Flora dans un bassin avec écluse contraignant, à marée basse, avec l'envasement du port. La densité des mils des bateaux de plaisance l'emporte sur celle des bateaux de pêche.

À l'ouest de l'anse du Passet aux falaises tendres, se développe la station balnéaire du Val-André. Les villas s'alignent en rangs serrés tout le long de la plage de sable [...]

Après la pointe de Pléneuf se succèdent des plages sablonneuses au pied de falaises de liex : les Vallées, et de collines verdoyantes : Nantoux, Ville-Berneuf, Saint-Pabu, Caroual.

Le manoir classique de Nantoux tourne le dos à la mer ; il est assez difficile à distinguer dans un repli boisé d'une colline.

La pointe effilée de la Housseye délimite la plage du Bourg d'Erquy au sud ; la masse du Cap d'Erquy protège des vents du nord et de la plage et le port.

Une série de petits « laes bleus », anciennes carrières abandonnées, dominent les falaises de grès rose.

Un four à rougir les boulets et la cale du bateau de sauvetage sont les signes de deux dangers, l'un permanent, l'autre passé.

Le camp romain, dit de César, est confus et peu discernable.

Sur un fond de falaises hostiles, les plages de Lourtaux et du Portuaux font face aux îlots et récifs du chemin d'Erquy où il n'est pas rare de voir des chalutiers rentrant au port, lutter avec les courants.

« Découverte aéroportée des Côtes d'Armor »
Comité d'Accueil de l'Enseignement Public - 1973.



- 1. Guibien
- 2. Beauport
- 3. Les Falaises de Plouha
- 4. Les Pors es Leu
- 5. Bon Abri
- 6. Le Cap d'Erquy

« C'est peut-être au-dessus de l'estuaire du Gouët que l'on apprécie le mieux le site de Saint-Brieuc : un véritable promontoire, un plateau s'aminçissant entre les rivières du Gouët et de Gouadic ; des vallées escarpées constituant des obstacles naturels franchis par des viaducs. De plus en plus une ville de bord de mer s'avance par saque de béton jusqu'au bord du plateau, bientôt jusqu'à ras des flots !

Quelques arbres ployant sous la charge du vent, à la pointe des Tablettes, annoncent l'expliquent-elle pas la richesse des terrains de cette portion du littoral ?

La station balnéaire des Brochins s'étale entre la falaise et la plage. Les maisons les plus anciennes sont construites en schiste du pays mais de récentes habitations blanches partent à la conquête des collines qui dominent la petite plage de Tournemine aux j'ai-ais de liex rivalisant.

Depuis la pointe du Roselier on voit parfaitement une succession de caps : pointe de l'ordie, pointe de Trouquet, pointe de Vau Burel (Etiables)... « Ils s'avancent sur une série de grands massifs dominant la mer de 70 à 100 mètres... le vieux socle armoricain » suit un mouvement de bascule, redressé ici, il a été abaissé à l'ouest. »

De l'ordie à l'entrée de Bimic, la côte est sévère, élevée ; un seul abri modeste : la pointe du Petit Havre.

Après Bimic, la côte reste rocheuse mais elle s'humanise plus largement. Une tentation se dessine pour faire des communes de Bimic, Etiables-sur-Mer et Saint-Quay-Portrieux un véritable boulevard sur lequel s'organisent de nouveaux quartiers.

Saint-Quay-Portrieux seule n'est déjà plus qu'une île : quelques îlots de verdure subsistent entre les plages de Godelles et l'entrée de Portrieux (exemple : le Port-es-Leu) : promenade des douaniers, vallons, grandes propriétés privées. »

*GUILBEN
Paimpol*

Cette pointe a gardé son caractère naturel et est un lieu privilégié de promenade.

Mais cet espace particulièrement touristique est rendu difficile d'accès par des clôtures, des barbelés, des barrières, l'abandon des sentiers d'accès, etc. Aucun aménagement, aucune gestion ne viennent garantir la sauvegarde de ce site pourtant très fréquenté.

L'intervention du département est donc destinée à assurer une remise en état des lieux, et à créer des aménagements légers, nécessaires à la préservation du caractère naturel et sauvage du site avec son ouverture au public.



LE SITE DE BEAUPORT Paimpol

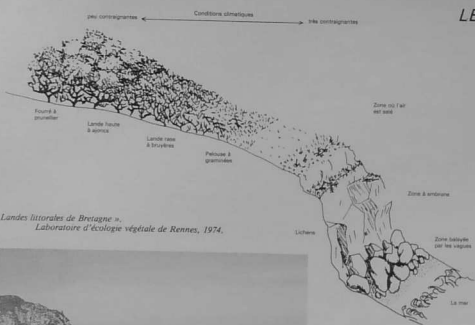
« Parvenu, après avoir quitté la lande de Plourivo, au sommet d'une colline qu'ombrage un petit bois de pins, je jetai tout à coup d'un de ces vastes et superbes points de vue si multipliés en Bretagne. Les contours de la baie de Paimpol déployèrent à mes regards la richesse et la variété de leur magnifique panorama. Il est difficile de trouver ailleurs réunis dans un même cadre tant d'objets d'un aspect différent et formant entre eux de plus piquants contrastes. Des collines couvertes les unes d'une bruyère pourprée, les autres de futaies cultives, » sont entre-coupées de vallons qu'embellit la fraîche verdure d'arbres de hautes futaies, du milieu desquels s'élèvent les châteaux de Kersa et des Sables, et que surmontent çà et là des rochers dont les formes pittoresques et la couleur glauque sont en opposition frappante avec les nuances de la belle végétation qui les entoure. Sur le rivage oriental de la baie, s'élèvent du milieu des bois, les ruines romantiques de l'ancienne et célèbre abbaye de Beauport avec leurs arcades en ogives supportées par de légers faisceaux de colonnettes, entre lesquelles des guirlandes de lierre balancent mollement leurs festons. Sous ses voûtes demi-écroulées croissent le sureau, le houx et le laurier. »

Antiquités de la Bretagne
M. LE CHEVALIER de FREMINVILLE - 1837.

Aujourd'hui pour préserver ce patrimoine, les bois de Beauport, les marais, le site dans son ensemble font l'objet d'une intervention du Conservatoire de l'Espace Littoral.



LES FALAISES DE PLOUHA Plouha



Extrait de : « Landes littorales de Bretagne »
Laboratoire d'écologie végétale de Rennes, 1974.



Avec leurs 104 mètres, les falaises de Plouha sont les plus élevées de Bretagne. Sur plusieurs kilomètres, la lande domine la mer bordée de rochers sculptés par l'érosion. Cette zone est d'un intérêt majeur pour sa lande maritime très riche en espèces végétales et pour ses colonies d'oiseaux marins qui occupent non seulement les îlots de la Mauve et du Pommier, mais aussi les falaises de Plouha. C'est avec le Cap Sizun et le Cap Fréhel, l'un des rares points du littoral continental où nichent encore en abondance des cormorans huppés et des goélands argentés.



LE PORTS ES LEU
Étables

Le Conseil Général a acquis en 1980 une propriété d'un hectare et demi au Pors es Leu en Étables.

Cet espace boisé aujourd'hui accessible à tous, a été remis en état en en conservant le caractère naturel.

Bien que de superficie limitée, ce terrain est important, car il constitue l'un des seuls îlots de verdure ouverts au public sur un littoral qui, de Binic à Saint-Quay-Portrieux, se caractérise par une urbanisation très importante. Dans ce secteur, rares sont les coupures vertes et quasi inexistantes les terrains réellement publics, en dehors du sentier douanier. La tentation est forte, par ailleurs, d'équiper ces espaces pour leur donner un caractère plus urbain. L'intervention du département est précisément destinée dans de telles zones à conserver au littoral des îlots non équipés où l'aménagement consistera à permettre l'accessibilité et où l'entretien se limitera à maintenir la propreté des lieux.





*BON ABRI
Hillion*

Les dunes d'Hillion se situent au cœur de la baie de Saint-Brieuc, zone humide d'importance nationale fréquentée par une forte population d'oiseaux marins et migrateurs, des canards sauvages en particulier. Mais c'est surtout à sa situation climatique que cet espace doit son originalité. Cette dune est en effet un point de rencontre unique de groupements végétaux d'influences nordiques et méditerranéennes. Cette végétation originale adaptée aux contraintes climatiques est fragile ; son rôle : fixer le sable pour assurer la continuité entre milieux marins et terrestres.

Le caractère exceptionnel de ces dunes a été fortement dégradé par une carrière de sable, la moto-cross et la surfréquentation touristique.

Une remise en état avec la réintroduction d'espèces végétales actuellement disparues de ce site est envisagée.





Les grès roses de la grotte de Galmoux et de la pointe des Châtelets.

LE CAP D'ERQUY Erquy

Le cap d'Erquy doit être considéré comme un des grands sites naturels bretons. L'intérêt de ce patrimoine inestimable est tout à la fois géologique, historique, écologique et paysager :

- Intérêt géologique lié aux remarquables grès roses dont le pendage de 15 à 20 % est lié au plissement hercynien datant d'environ 480 millions d'années.
- Intérêt géomorphologique aussi — c'est-à-dire des formes du relief — en relation avec la très grande ancienneté de la ligne du rivage héritée des périodes froides de l'époque quaternaire.
- Intérêt archéologique : des talus, fortifications antiques à usage défensif ont été édifiées en 550 et 320 avant J.-C. Ce sont là les vestiges pré-romains et romains du vaste « Camp de César ». A noter aussi l'intérêt historique du four à boulets et du corps de garde du XVIII^e siècle.
- Intérêt écologique et biologique : la diversité de la flore, la variété des biotopes, les conditions climatiques particulières, les influences méditerranéennes-atlantiques typiques du cap se traduisent par une liste impressionnante d'espèces végétales dignes d'attention : lichens, pelouses dunaires, draperies de lierre, landes sèches, rases, à ajoncs, à fougères, à bruyères, végétation de marais alcalins, de ruisseaux, fourrés préforestiers, pinèdes acides...
- Intérêt paysager : il découle logiquement des contrastes de végétation, de la découpe de la ligne du rivage, des couleurs, de l'étendue et de la diversité du paysage.

Cependant, les pressions qui s'y exercent : caravanning sauvage, motocras, parking généralisé, pillage des vestiges historiques, morcellement du bois, érosion dunaire, abandon de toute gestion... menacent ce patrimoine et ont conduit le Conseil Général à décider en 1980, d'une procédure de réhabilitation de ce lieu portant sur 170 hectares.





Le Lourdais

• Menaces et altération :

- Le développement anarchique d'activités en liaison avec le tourisme constitue une menace d'altération esthétique et biologique du Cap d'Erquy :
- pénétration de voitures dans la lande à partir de parkings qui se multiplient,
 - pâturage excessif des pelouses dunaire qui conduit à mettre à nu le sable,
 - multiplication des pistes de moto-cross qui détruisent totalement la végétation et le sol de façon irréversible,
 - diffusion du camping sauvage et privatisation progressive du bois et de la lande.

La protection de ces richesses nécessite donc que des mesures de sauvegarde soient prises.

Un programme de remise en état, établi par la Direction Départementale de l'Équipement avec l'aide de la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement et la Faculté des Sciences de Rennes, sera mis en œuvre en 1982. Il permettra d'assurer la pérennité des richesses de ce littoral.



Moto-cross au Lourdais, sur le talus gauleux de Plene-Garene





1. Le lac Bleu : sa formation est liée aux carrières situées au-dessus du port et dont l'exploitation a débuté en 1828. Elles ont surtout fourni des pavés expédiés à Paris pour l'entretien des rues. Leur exploitation a duré jusqu'à vers 1900. Elle a entraîné une importante masse de déchets mélangés directement le long des falaises. Une part de ces matériaux a été utilisée pour la construction du barrage de la Rance et du môle entre le premier et le deuxième port d'Erquy.
2. Erica tetralix : bruyère à quatre angles, caractéristique des landes humides.



1. Le Portuais : le dur, les trop nombreux chemins, la pénétration automobile.
2. Le paysage méditerranéen du sous-bois des Carrières.
3. La lande et les affleurements rocheux de grès rose d'Erquy, au-dessus de l'anse du Carot de Sauvage.



FREHEL ET LA BAIE DE LA FRESNAYE Vue d'avion

« Après le hameau des Hôpitaux, par-delà l'anse de la Roche du Marais scintille la flèche de sable conquérante de Sables-d'Or-les-Pins. Plus loin, dans l'arrière-pays, le barrage de Montiflan retient les eaux de l'Islet.

Sables-d'Or-les-Pins mérite son nom : plage de sable, dunes et pins. La route panoramique du Cap Fréhel commence ici ; elle suit les pointes : les Châtelets, l'Assiette, les Chèvres ; les grèves : les Fosses, l'anse du Croc, les grèves d'En-Bas et même des carrières toujours présentes près de la grève des Fosses.

Vieux-Bourg domine le vaste camping aménagé sur les dunes.

« La Cap Fréhel dresse des à pics rouges et tourmentés jusqu'à 72 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les grès armoricains effrènt, comme au Cap d'Erquy, une grande résistance à l'érosion, une grande résistance aussi à l'agriculture : les petits champs insulaires sur un sol de décomposition granitique sont arrêtés aux approches du sol gréseux, pauvre, ingrat, balayé par les vents : c'est le domaine d'une grande lande primitive d'ajoncs...

Le mode de destruction de la côte est, ici, bien mis en évidence. La mer procède par découpage : elle profite de tous les points faibles, de toutes les fissures pour détacher des morceaux de roches et les rendre plus vulnérables. Elle donne la « chiquenaude terminale ». Les plages récupèrent en partie ce que les flots arrachent et pulvérisent sur les fronts vifs de la côte. » « Atlas aérien » - Deffontaines.

La ligne de séparation de la lande et des parcelles cultivées est nette sur le plateau de Plévenon. Le « service de nettoiement » assuré par les courants marins est lui aussi bien apparent.

A la Fauconnière on survole le domaine des oiseaux de mer, à l'est des phares.

Le tableau devient plus âpre lorsqu'on aborde l'anse des Sévigné, arrondie en arc de cercle et formée de puissantes falaises d'une chaude coloration, crevées de fissures et de grottes. [...]

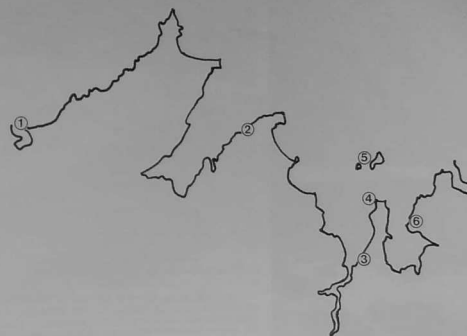
A 300 ou 400 mètres d'altitude, la vocation du Fort La Laitte ne fait aucun doute : c'est bien un ouvrage fortifié avancé participant à la défense de Saint-Malo qui surgit nettement dans les lointains.

« À 150 ou 200 mètres, c'est le site qui retient toute l'attention, site défensif sur une pointe effilée ; un double précipice franchi par deux ponts-levis, un donjon circulaire juché sur un rocher, une ceinture de remparts qui prolonge le roc, un four à rougir les boulets au pied du donjon (à comparer avec celui du Cap d'Erquy) et, sur trois côtés la mer éternellement assaillante... »

Un coup d'aile nous fait amorcer le retour, mais on a le temps de distinguer au S-E la pointe de Saint-Cast, l'île des Ebihens en face de la presqu'île de Saint-Jacut-de-la-Mer... Ici commence la côte d'Emeraude. Au loin l'écrou de la Rance guide le regard vers Saint-Malo. »

« Découverte aérienne des Côtes d'Armor »
Comité d'Accueil de l'Enseignement Public - 1973.

4. De Fréhel à Lancieux



1. Sables-d'Or
2. La Pointe des Châtelets
3. Le château du Guisko
4. La Pointe du Chevet
5. Les Hébihens
6. La Briantais



L'érosion par le vent



L'érosion humaine

SABLES-D'OR Fréhel

Le site des Sables-d'Or-les-Pins est la dernière zone naturelle d'un ensemble dunaire important qui jusqu'à la fondation de la station touristique dans les années 1925, culminait à 40 mètres d'altitude !

Le dernier vestige naturel de cet ensemble est une flèche dunaire : le sable transporté par les courants et la houle s'est accumulé à la sortie de l'estuaire de l'ailet, en formant une dune qui s'est avancée en mer. Il s'est formé alors une flèche dunaire à laquelle s'associe une végétation caractéristique et adaptée.

Au-delà de ces attraits botaniques et géomorphologiques (formes du relief), ce site présente un intérêt archéologique : des vestiges romains sont présents sur cette dune. Mais ce site est menacé par une érosion intense : extraction de sable, surfréquentation touristique. L'acquisition de cet ensemble naturel fossile est donc en cours afin d'en assurer la remise en état par la plantation d'oyats, la création de cheminements piétons limités et par la protection des zones dégradées.



LA POINTE DES CHATELETS
Saint-Cast

« On assiste dans la baie de la Fresnaye au même phénomène que dans l'anse d'Yffiniac suivant l'heure de la marée : vaste étendue de vase et de filières à marée basse », fort sautoyant contourant des bancs de sable ou en vassissant de front le bataillon des bouchots » ()*

Sur la rive est de la baie, Saint-Cast constitue une station balnéaire réputée. Mais l'urbanisation tend à gagner sur les sites encore vierges, telle la pointe des Châtelets qui est pourtant encore un de ces promontoires couverts de landes où l'on peut ressentir « la grande poésie et le charme souverain de la lande, le parfum de la Bretagne » cher à Anatole Le Braz (cf. page 1).

(*) « Découverte aérienne des Côtes d'Armor »
Comité d'Accueil de l'Enseignement Public - 1970.



LE CHATEAU DU GUILDO Créhen

Le château du Guildo fut construit au début du XIV^e siècle par un Seigneur de DINAN. Avec ses six tours puissantes il avait une position inexpugnable. Au milieu du XV^e siècle, il était dans toute sa splendeur et bien qu'appartenant toujours à la famille de DINAN, Gilles de Bretagne y régnait en maître.

Gilles était l'un des fils du Duc Jean V et de Jeanne de France et le frère de François I^{er} et de Pierre II.

Lorsque Jean V mourut, François I^{er} devint Duc de Bretagne. Il fit alliance avec son oncle Charles VII roi de France. La guerre de Cent Ans faisait alors rage ; Gilles qui était lié d'amitié avec le roi d'Angleterre prit parti pour lui. Il refusa de rejoindre son frère qui l'invitait le 21 juin 1446 à se rendre à Rennes pour en finir avec leurs différends.

Gilles poursuivit ses jeux et ses fêtes. Quelques jours plus tard, les gens de Charles VII envahissaient le château et il fut arrêté.

Mis au cachot à Dinan, puis transféré dans les oubliettes du château de la Hunaudais où il resta plus de trois ans, mourant presque de faim, il ne survécut que grâce à une pauvresse, qui lui apportait la nuit, quelques aliments.

La mendicante réussit à lui amener un prêtre qui le confessa et auquel il confia une terrible mission : celle de dire au Duc François, son frère, qu'il comparaitrait lui-même devant Dieu, 40 jours après sa mort.

Gilles fut étranglé par les gardes, le 24 avril 1450 ; François I^{er} mourut dans le temps prédit par Gilles.

Il reste aujourd'hui de Gilles de Bretagne, un château en ruines, une légende attachante et une expression populaire : « courir le Guilledou » qui a son origine dans les parties gaillardes que Gilles organisait là, avec ses amis.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les différents combats livrés à partir de cette place forte ont laissé le château en ruines.

Depuis lors et surtout ces dernières années il a surtout servi de « carrière » pour les amateurs de belles pierres.

Pour sauver ces vestiges, le Conseil Général a acquis l'ensemble du site en 1981.

Dès l'été 1982, des chantiers internationaux de jeunes seront organisés. Ils permettront de nettoyer les ruines, d'entreprendre des fouilles, de stabiliser les murs et les tours qui restent encore debout.



Gravure du début du siècle



La Péninais vue du château



*LA POINTE DU CHEVET
Saint-Jacut-de-la-Mer*

Les belles plages qui s'étalent entre Paramé et Saint-Jacut-de-la-Mer sont la cause de la forte pression touristique et de la vocation résidentielle de la côte d'Emeraude. Seuls ont été épargnés par les constructions quelques rares endroits situés entre les plages ou dans le fond des baies.

La pointe du Chevet, site privilégié pour le tourisme, qui s'avance entre les baies de l'Arguenon et de Lancelieux n'a pas échappé à cette pression et tend à se faire grignoter par les lotissements.

Cette pointe serait sans doute intégralement construite si la commune de Saint-Jacut ne s'était pas engagée dès 1967 à intervenir en acquérant, pour les protéger, les principaux terrains lotis encore libres. Aujourd'hui pour compléter cette action, le département intervient sur les dernières parcelles encore privées de la pointe.

Ce patrimoine collectif restera ainsi définitivement à l'écart des pressions foncières et des convoitises diverses.



LES HEBIHENS Saint-Jacut-de-la-Mer



La dune des Hébihens.



Le Tour de la Colombière.

L'île des Hébihens, qui se situe à trois kilomètres au nord de Saint-Jacut-de-la-Mer, était encore rattachée au continent au début de l'ère chrétienne, à l'époque où les baies de Lancieux et de l'Arguenon étaient encore de belles prairies verdoyantes.

Le découpage actuel du littoral est en effet l'aboutissement d'une lente remontée des eaux entamée voici quinze mille ans et marquant la fin de la dernière glaciation qui avait contribué à faire descendre le niveau de la mer de soixante à quatre-vingts mètres. Cette remontée connut divers épisodes dont le dernier en date a été baptisé « transgression dunkerquoise ». C'est en 709, à l'apogée de cette dernière remontée, qu'une marée de tempête isolé le Mont-Saint-Michel, noya la forêt de Scissy, inonda les tombes de Saint-Servan et fit des Hébihens une île. De ce raz de marée date aussi probablement la fameuse légende d'Ys, la cité engloutie.

Aujourd'hui, la lande, les dunes, les rochers de l'île des Hébihens sont le paradis des touristes et des plaisanciers, en dépit de l'interdiction de promenade faite par les propriétaires des lieux. L'île comporte aussi une tour construite en 1694 pour se défendre des Anglais, et quelques maisons toujours habitées. En outre les îles voisines — la Colombière notamment — accueillent d'importantes colonies d'oiseaux de mer dont les sternes.

Cet archipel fait actuellement l'objet d'une action concertée entre le Département et le Conservatoire de l'Espace Littoral. Il sera ouvert au public et la gestion des réserves d'oiseaux sera confiée à la S.E.P.N.B.



LA BRIANTAIS Lancieux



Chardon penché



L'érosion dunaire

Les dunes du Terre Corlieu sont relativement récentes. Il s'agit de formations marines âgées d'environ 5000 ans qui datent donc d'une période glaciaire où le climat était rude et l'érosion des roches plus intense que de nos jours.

Les fleuves et les courants marins ont transporté les sables issus de cette érosion pour les déposer dans les baies et y former des plages. A cette époque, le niveau des mers était plus bas et le vent en balayant de larges étendues sableuses a emporté le sable vers l'intérieur. Le vent freiné par des obstacles, le sable se dépose et s'accumule pour former une dune qu'une végétation adaptée aux conditions difficiles de ce milieu a fixée.

L'érosion due à la surfréquentation touristique, à l'extraction de sable, au moto-cross, a entraîné une disparition de la végétation. Le sable a retrouvé alors sa mobilité et repris par le vent, il se répand sur les terres sous le vent.

Or, les conditions de création de ces dunes ont disparu : ce sont des formations fossiles ; les dégradations intenses dont elles sont l'objet menacent donc à court terme de les faire disparaître.

Des mesures de protection doivent être prises : arrêt de tout prélèvement de sable, limitation de la fréquentation à la circulation des piétons, remise en état de la végétation, etc.

Pour mener à bien cette opération de réhabilitation, le département des Côtes-du-Nord a proposé l'acquisition du site. Un plan de remise en état sera mis au point, réalisé et financé avec la Taxe Départementale d'Espaces Verts.

Ce patrimoine pourra ainsi être préservé.



Île Milliau en Trébeurden



« La belle brochure que vous venez de parcourir mérite beaucoup plus, vous le sentez bien, qu'une simple approbation de principe.

Elle témoigne en effet de l'effort obstiné des responsables d'un département maritime — élus et fonctionnaires — pour prendre en main l'aménagement de son littoral, protéger et réhabiliter ses grands espaces naturels que leur remarquable et fragile beauté désignait à tant de convoitises ou livrait à tant de négligences.

Au-delà de l'estime, cet ouvrage doit donc être pour chacun de ses destinataires occasion de faire connaître — aux jeunes notamment — l'action entreprise et d'apporter ainsi à ceux qui s'y sont courageusement engagés un supplément de foi et une ardeur nouvelle à y persévérer. »

Albert LACOLLEY

Préfet des Côtes-du-Nord.

La présente brochure a été réalisée à la demande du Conseil Général des Côtes-du-Nord
PAR LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT

Elle a été mise au point au sein du Service Aménagement-Environnement - animé par Yves CHAILLEUX, urbaniste de l'Etat
et confiée au Bureau des Périmètres Sensibles, qui était composé de :

- Bernard GERARD, géographe urbaniste, chef de bureau
- Thierry CHAUVIN, géoarchitecte
- Michèle JOUAN, rédactrice
- Daniel MAILLARD, agent foncier
- Jean-Michel SALVAT, dessinateur.

3, place du Général-de-Gaulle - 22000 SAINT-BRIEUC. Tél. 61.60.22.

Imprimerie de Châtelaudren 22170 - Dépôt légal : 4^e trimestre 1981

PERIMETRES SENSIBLES
DEPARTEMENT DES COTES DU NI RD
PARTICIPATION AUX FRAIS D'IMPRESSION 20F

Couverture : l'estuaire du Légu